



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-34681>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **25-34681**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Levers topographiques, documents parcellaires et négociations pour les transactions foncières nécessaires à l'aménagement de la voirie départementale et sa gestion patrimoniale

Description : Levers topographiques, documents parcellaires et négociations pour les transactions foncières nécessaires à l'aménagement de la voirie départementale et sa gestion patrimoniale - 5 lots : Lot n° 1 : Service territorial d'aménagement d'Autun/Le Creusot Lot n° 2 : Service territorial d'aménagement du Charolais-Brionnais Lot n° 3 : Service territorial d'aménagement du Chalonnais Lot n° 4 : Service territorial d'aménagement du Louhannais Lot n° 5 : Service territorial d'aménagement du Mâconnais

Identifiant de la procédure : b0f8db41-5901-448f-86c8-615ff41f5975

Identifiant interne : DRI-25-025-NS

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71355200 Services d'arpentage cadastral

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique ARNIA - ex. Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté - <https://marches.ternum-bfc.fr> . Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation. Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plateforme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis. Remise des plis sous forme électronique sur la plateforme d'administration électronique ARNIA - ex. Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté - <https://marches.ternum-bfc.fr> . La vérification des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R.2144 1 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants : 1. Capacités professionnelles 2.Capacités techniques 3. Capacités financières. Les justificatifs de candidature demandés par l'acheteur sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2144 7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143 3 du Code précité. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de sa compétence à réaliser les prestations. Langue dans laquelle est rédigé l'avis publié : français. Une avance est prévue dans les cas et selon les modalités stipulées au CCAP. Visite des lieux facultative. La prestation donne lieu à un accord cadre mono attributaire sans minimum et avec maximum, en application de l'article R.2162 4 2° du Code de la commande publique. Critères de jugement des offres : 1. Prix (pondération de 60 %) 2. Valeur technique de l'offre (pondération de 40 %).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : se référer à l'article 5.1 du règlement de la consultation pour les autres motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Service territorial d'aménagement d'Autun/Le Creusot

Description : Service territorial d'aménagement d'Autun/Le Creusot

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché passé par accord-cadre se déroulera sur une période de un an. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le montant maximum HT annuel s'établit comme suit : Lot n°1 : Service Territorial d'Aménagement d'Autun/Le Creusot : 250 000,00 Euros HT

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Ressources propres du Département

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Service territorial d'aménagement du Charolais-Brionnais

Description : Service territorial d'aménagement du Charolais-Brionnais

Identifiant interne : 02

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 An

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché passé par accord-cadre se déroulera sur une période de un an. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le montant maximum HT annuel s'établit comme suit : Lot n°2 : Service Territorial d'Aménagement du Charolais-Brionnais : 260 000,00 Euros HT

5.1.9 **Critères de sélection**

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Ressources propres du Département

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Service territorial d'aménagement du Chalonnais

Description : Service territorial d'aménagement du Chalonnais

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché passé par accord-cadre se déroulera sur une période de un an. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le montant maximum HT annuel s'établit comme suit : Lot n°3 : Service Territorial d'Aménagement du Chalonnais: 270 000,00 Euros HT

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Ressources propres du Département

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Service territorial d'aménagement du Louhannais

Description : Service territorial d'aménagement du Louhannais

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché passé par accord-cadre se déroulera sur une période de un an. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le montant maximum HT annuel s'établit comme suit : Lot n°4 : Service Territorial d'Aménagement du Louhannais: 200 000,00 Euros HT

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Ressources propres du Département

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Service territorial d'aménagement du Mâconnais

Description : Service territorial d'aménagement du Mâconnais

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'exécution du marché passé par accord-cadre se déroulera sur une période de un an. Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le montant maximum HT annuel s'établit comme suit : Lot n°5 : Service Territorial d'Aménagement du Mâconnais : 220 000,00 Euros HT

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Ressources propres du Département

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de TarnetGaronne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE

Numéro d'enregistrement : 22710001300688

Adresse postale : Espace Duhesme 18 rue de Flacé

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Adresse électronique : daj-pcc@saoneetloire71.fr

Téléphone : 0385396600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Département : COTE D'OR

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tadijon@juradm.fr

Téléphone : 0380739100

Adresse internet : <http://dijon.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9215a9a1-27b3-4183-bd68-8f824e98d6c6 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/03/2025 à 12:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2025